

■ **CG Pneus SA**, précédemment à Travers. (FOSC du 18.05.2001, p. 3768). Statuts primitifs du 14 octobre 1999 modifiés en dernier lieu le 13 mars 2002. Siège transféré à Lutry, chemin de la Culturaz 24. Nouvelle raison sociale: **LE MANOIR DU SERGNOU SA**. Nouveau but: gestion de biens de toute catégorie et gérance d'immeubles. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publicité: Feuille officielle suisse du commerce. Geneviève Curchod n'est plus administratrice; sa signature est radiée. Nouvel administrateur avec signature individuelle: Jan Thuillard, de Froideville, à Lutry, qui n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Fiduciaire Beluche S.A., à Lausanne.

Journal no 3023 du 19.03.2002

(00399072 / CH-645.1.009.228-0)